



<b>Commune d'ORINCLES</b>	<b>Compte-rendu</b>	<b>Date 13 juin 2023</b>
<b>Secrétaire de séance : Mme BEYT-CALMEL</b>	<b>Conseil Municipal</b>	<b>Lieu : mairie</b>

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 13 juin, les membres composant le conseil municipal convoqués le 09 juin par Monsieur DUCLOS Serge, Maire, se sont réunis à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Etaient présents** : Mmes Marie-Laure BEYT-CALMEL et Audrey LAGAUZERE.  
Mrs. Serge DUCLOS, Didier CENAC-LAGRAVE, Sébastien NOGUE, Christian JOUANOLOU, Laurent PENE, , Joseph JANKOVIC, Jérôme RIVERON et Laurent SOURIAU.

**Abs** : Clément MENGELLE

La séance est ouverte à 19H00

**Ordre du jour :**

- **Approbation du Compte rendu du dernier conseil municipal**
- **Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales**
- **Adhésion au service chômage du Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées**
- **Subventions aux associations -Année 2023**
- **Transfert de la compétence "Signalisation Lumineuse" à compter de 1er janvier 2023**
- **Voirie communale - Demande subvention au titre de la redevance des mines**
- **Questions diverses**

**Approbation du CR du dernier CM**

Approuvé à l'unanimité.

<b>Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales</b>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie, le 9 juin 2023 à 19 heures, le quorum n'étant pas atteint,

Le conseil municipal se réunit à nouveau le 13 juin 2023 à 19 heures.

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

● **Élection du délégué**

Les candidatures enregistrées :

- Mr Serge DUCLOS

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

:

- M. Serge DUCLOS : 10 voix

M. Serge DUCLOS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

● **Élection des suppléants**

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

-M. CENAC-LAGRAVE Didier : 10 voix

- Mme BEYT-CALMEL Marie-Laure : 10 voix

- Mme LAGAUZERE Audrey : 10 voix

**- Adhésion au service chômage du Centre de Gestion des Hautes-Pyrénées**

. Monsieur le Maire expose :

Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées, dans le cadre des missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, effectue le calcul des allocations chômage pour le personnel des communes et des établissements qui adhèrent à ce service,

Considérant la complexité de la réglementation en matière d'indemnisation chômage et donc la nécessité de demander au Centre de Gestion de traiter les dossiers de demande d'allocations de chômage ainsi que d'en assurer le suivi,

S'agissant d'une mission facultative du Centre de Gestion, cette prestation ne pourra intervenir que dans le cadre d'une convention dont le projet nous a été transmis,

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE, à l'unanimité,

- D'autoriser Mr Le Maire, à signer la présente convention, et de lui donner tous pouvoirs pour le traitement de ce dossier.

### **Subventions aux associations -Année 2023**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de fixer le montant des subventions allouées aux associations pour 2023 sur la ligne budgétaire C/65748 de 1000 €.

Rapporteur Mr Didier CENAC LAGRAVE (monsieur JOUANOLOU ne participant pas au vote)

Après délibération , le conseil municipal fixe les montants suivants :

**-U. S MARQUISAT FOOT : 350 €**  
**-ORINCLES 2000 : 300 €**  
**-RESTO DU CŒUR : 100€**

**Transfert de la compétence "Signalisation Lumineuse" à compter de 1er janvier 2023**

En attente de validation

**Voirie communale - Demande subvention au titre de la redevance des mines**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux fortes précipitations du 16 mai 2023, des travaux en urgence pour des raisons de sécurité, ont été réalisés pour remettre en état le chemin de la cote. Il présente le devis concernant ces travaux de voirie, pour un montant de 2.940,00 €HT.

Il propose le plan de financement suivant :

- Subvention Conseil Départemental 1.470,00 € 50%
- Auto financement 1.470,00 € 50 %

---

● Total HT 2.940,00 €

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

Adopte le plan de financement ci-dessus

Demande au Président du Conseil Départemental une subvention au titre de la redevance des mines

Demande l'autorisation de terminer ces travaux urgents avant l'attribution éventuelle d'une subvention.

Fin de séance 20 H 30 Le MAIRE

